



Infos Travaux

Ma ville plus belle,
ma ville plus sûre

« Des travaux vont être réalisés près de chez vous. Je sais pouvoir compter sur votre compréhension pour la bonne exécution de ce chantier malgré les désagréments inhérents à ce type d'opération et vous en remercie par avance. »

Brigitte TERRAZA
Maire de Bruges

Des travaux de réfection de voirie (nouveau tapis de chaussée) vont avoir lieu rue du Couvent et rue de la Tour de Gassies, entre l'allée des Templiers et la route du médoc.

Cette intervention se déroulera du 22 juin au 13 juillet, en rue barrée et en deux temps :

> **À partir du 22 juin** : les travaux commenceront par la rue du Couvent. Elle sera barrée et la circulation et le stationnement seront interdits à tous les véhicules entre 7h et 17h, y compris pour les riverains. L'accès piéton sera possible.

> **Jusqu'au 13 juillet** : une fois les travaux terminés rue du Couvent, ils débiteront rue de la Tour de Gassies, sur la portion située entre l'allée des Templiers et la route du Médoc. La circulation et le stationnement seront interdits pendant les travaux. L'accès aux riverains des rues de la Tour de Gassies, allée du Bocage, impasse du Vigean et allée des Templiers sera préservé. Le cheminement piéton sera dévié au droit des travaux et envoyé vers le trottoir d'en face.

Une déviation sera mise en place et indiquée sur site pendant le chantier par des panneaux de signalisation.

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux, nous vous remercions de votre compréhension.

+ d'informations au 05 56 16 80 90

Hôtel de Ville - 87, Avenue Charles de Gaulle 33523 Bruges cedex - Tél : 05 56 16 80 90

Travaux en rue barrée

Où ?

**Rues du Couvent
et de la Tour de Gassies**

Quand ?

Du 22 juin au 13 juillet 2023

Maître d'ouvrage :

BORDEAUX MÉTROPOLE

Situation :



Zone de travaux



Déviations



Bruges